

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : **HUDSON BLUE CHIPS A**

Nom de l'initiateur du PRIIP : **Myria Asset Management**

ISIN : **FR0013300100**

Site internet de l'initiateur du PRIIP : **www.myria-am.com**

Appelez le **01 41 10 31 33** pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Myria Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Myria Asset Management est agréée en France sous le N° GP-14000039 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : **02/01/2026**

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : L'OPCVM a été créé le 08/01/2018 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs

L'OPCVM a pour objectif de gestion de générer une performance de 5% annualisée nette des frais courants sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions. La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement.

L'univers d'investissement initial sur lequel s'appliquent les filtres extra-financiers et financiers est essentiellement constitué d'entreprises cotées sur les marchés européens et d'Amérique du Nord, à savoir le Bloomberg Europe Developed Markets Large, Mid & Small Cap Index plus le Russell 1000. La part représentée par les valeurs hors indice sera inférieure à 10% et celles-ci devront disposer d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de la méthodologie.

La sélection de titres est réalisée à partir du processus de gestion suivant :

Critères extra-financiers

L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le Fonds est exposé à un éventail de risques de durabilité qui sont pris en compte par les critères identifiés au sein des piliers ESG (Environnement, Social et de Gouvernance). Ainsi, les objectifs extra financiers consistent dans le cadre de la gestion du fonds à :

- appliquer en amont un filtre d'exclusions sectorielles et normatives à l'ensemble de l'univers d'investissement afin de prendre en compte notre politique d'exclusion relative au charbon (base GCCEL) et aux armes controversées, hors armes nucléaires (base Norges Bank).

- mettre en œuvre un filtre basé sur la notation ESG

Myria AM met en œuvre une approche dite « Best-in-Class ». Les valeurs sont catégorisées par secteur puis, au sein de chaque secteur, au moins 20% des valeurs les moins vertueuses (c'est-à-dire les moins bien notées) sont à tout moment écartées. Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la disponibilité et la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs.

Critères financiers

La sélection d'actions cotées privilégie les titres présentant le meilleur couple rendement/risque au regard de critères établis par la Société de Gestion avec le concours de River 31 Capital Partners. Cette approche est fondée sur une analyse fondamentale approfondie permettant d'estimer la valeur intrinsèque de sociétés.

Le processus d'investissement se décompose en deux étapes complémentaires :

- une sélection de titres présentant une forte décote par rapport à leur valeur intrinsèque,
- une construction du portefeuille en fonction des convictions de l'équipe de gestion, de l'ampleur de la décote et de la liquidité des titres.

Le portefeuille est investi principalement sur les marchés actions cotés internationaux, mais pourra également acquérir des obligations cotées et des produits monétaires qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif en attente d'investissement. La fraction du portefeuille investie en parts et actions d'autres OPCVM est limitée à 10 % de l'actif.

L'univers d'investissement du fonds est essentiellement constitué d'entreprises cotées sur les marchés européens et d'Amérique du Nord.

Le FCP peut investir jusqu'à 20% de l'actif net en actions en dehors de ces deux zones. Les positions en devises autres que l'Euro pourront faire l'objet d'une couverture de change, au moyen de contrats de change à terme ou d'options. L'équipe de gestion peut cependant considérer qu'une devise est attractive et ainsi ne pas couvrir le risque de change.

La gestion sélectionnera un nombre limité d'émetteurs dans son univers d'investissement ce qui entraînera une concentration du portefeuille sur un nombre limité de lignes. La pondération des valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion.

L'exposition aux marchés actions pourra être ramenée à 0% en cas de forte volatilité soit par l'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture, soit par la vente des actions détenues en direct.

L'OPCVM pourra investir dans des actions cotées et des titres donnant accès au capital concernant tous les secteurs économiques. Les émetteurs relèveront de toutes zones géographiques avec une prépondérance sur les entreprises de moyennes et grandes capitalisations Européennes et d'Amérique du Nord. La limite maximale d'exposition aux petites capitalisations (inférieures à 500 Millions d'euros) sera de 10 % de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises locales et plus particulièrement en dollars.

L'exposition aux actions émergentes est limitée à 20% de l'actif net.

En vue de permettre au gestionnaire financier une diversification des placements et dans l'attente d'investissements futurs, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro. Les émetteurs seront du secteur public ou privé. Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations en direct, elle procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation. La partie du portefeuille exposée aux titres de créances aura une fourchette de sensibilité au taux d'intérêt de 0 à +1.

L'OPCVM pourra également être investi à hauteur de 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens et avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Ces OPC pourront être gérées par la société de gestion.

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés pour couvrir l'OPCVM contre le risque de change et ajuster son exposition tant au risque de taux qu'au risque actions. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement et pourra représenter deux fois l'actif net (200%).

La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés pour couvrir l'OPCVM contre le risque de change et ajuster son exposition tant au risque de taux qu'au risque actions. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement et pourra représenter deux fois l'actif net (200%).

La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.

Indicateur de référence

Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion active totalement discrétionnaire et d'un univers d'investissement différent de celui des indices.

- Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en œuvre.

Affectation des revenus

Capitalisation

Fréquence de valorisation

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de Bourse.

L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, auprès du centralisateur CACEIS Bank. L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 14:30 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

Investisseurs de détails visés

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que l'OPCVM présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Dépositaire : Caceis Bank

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, reporting mensuel) sont disponibles en langue française à l'adresse suivante :

MYRIA ASSET MANAGEMENT

70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - FRANCE

www.myria-am.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- **Risque de liquidité** : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire, sa valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement en raison des conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- **Risque de contrepartie** : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après : 1 an	Si vous sortez après : 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4200.57 EUR	2756.16 EUR
	Rendement annuel moyen	-57.99 %	-22.72 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6721.51 EUR	7263.89 EUR
	Rendement annuel moyen	-32.78 %	-6.19 %
Intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10453.59 EUR	11581.07 EUR
	Rendement annuel moyen	4.54 %	2.98 %
Favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14846.1 EUR	14904.65 EUR
	Rendement annuel moyen	48.46 %	8.31 %

*Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2017 et décembre 2022.

**Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre octobre 2019 et octobre 2024.

***Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et mars 2025.

Que se passe-t-il si Myria Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	224.0 EUR	1356.51 EUR
Incidence sur le rendement par an (*)	2.24 %	2.31 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.29 % avant déduction des coûts et de 2.98 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.97 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	197.0 EUR
Coûts de transaction	0.15 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15.0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	La commission liée aux résultats représente 10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	12.0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt l'investisseur.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement avant la durée de placement recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation selon le cas suivant :

Si votre réclamation concerne la personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.

Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante :

Myria Asset Management: 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - FRANCE.

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce fonds, telles que le prospectus, le Règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la société de gestion ou en ligne à l'adresse www.myria-am.com.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.myria-am.com jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Le fonds est classé Article 8 au sens de la Réglementation SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.myria-am.com/notre-gamme-de-fonds>.